



# SAINT-PIERRE-ÉGLISE

Bulletin Municipal 2020



**LIBÉRATION**  
**DE SAINT-PIERRE-EGLISE**  
23 juin 1944



**LIBÉRATION DE SAINT-PIERRE-EGLISE**

2 LE MOT DU MAIRE

3-5 INFOS PRATIQUES

6 NUMÉROS UTILES

7 BUDGET 2019

8-9 CIVISME

10-12 TRAVAUX

13-14 URBANISME

15 SCOLAIRE

16 LOGEMENT

17 CCAS

18-19 ZOOM : EHPAD L'ESPÉRANCE

20-25 RÉTROSPECTIVE

26 LA TRIBUNE - LA CAC

27 LES CONSEILS MUNICIPAUX

28 RÉTROSPECTIVE DU 75ÈME

*Mairie*

Place de l'Abbé de Saint-Pierre  
50330 SAINT-PIERRE-EGLISE  
Tél. : 02 33 54 33 09  
Fax : 02 33 54 09 75

*Directeur de la publication*

Daniel DENIS,  
Maire de SAINT-PIERRE-EGLISE

*Rédaction*

Elus et services municipaux

*Dépôt légal*

1<sup>er</sup> trimestre 2020

*Réalisation & impression*

mecatek.com 06 09 88 82 68

*Bulletins municipaux*  
FORMAT NUMÉRIQUE



## Chères Saint-Pierraises, Chers Saint-Pierrais,

C'est avec un grand plaisir que les membres du Conseil municipal et moi-même venons en ce début d'année vous présenter le bulletin municipal et souhaiter aux nouveaux arrivants la bienvenue dans notre charmante commune.

Cet été, nous avons eu la joie d'accueillir de nombreux visiteurs. Il est vrai que l'effet du 75<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération a contribué à renforcer leur engouement pour notre région, aidé par une météo plus clémente ici qu'ailleurs.

À l'accueil de la mairie ou dans nos diverses rencontres et réunions, nous demeurons à votre écoute pour recueillir vos avis afin d'être les plus réactifs possible. Je tiens à entretenir et à développer ce lien réel d'écoute et de partage entre nous tous. Ces contacts humains sont essentiels.

Soyons dynamiques, optimistes. Soyons éco-responsables dans nos gestes en prenant de bonnes habitudes. Agissons pour protéger notre planète. Tous ensemble, tâchons d'embellir encore notre environnement par des actes simples, par exemple en prenant soin de nos extérieurs. Ainsi, les jeunes générations, nos enfants, penseront à l'avenir sereinement.

L'un des porteurs d'optimisme se trouve également être le mouvement associatif. C'est un acteur essentiel et indispensable pour animer notre commune et la rendre plus attractive. Je tiens à vous remercier, mesdames et messieurs, vous qui êtes membres bénévoles. Grâce à votre dévouement, votre implication, votre abnégation, vous contribuez à maintenir une réelle dynamique.

Pour accompagner la reprise économique, qui je l'espère se confirmera, Manche Numérique a déployé la phase 1 de la fibre optique sur SAINT-PIERRE-EGLISE. La commercialisation de l'accès chez l'habitant a commencé. Les phases suivantes sont programmées.

Saint-Pierraises, Saint-Pierrais, je vous remercie de la confiance que vous nous accordez.

Mesdames, messieurs, je tiens au nom du conseil municipal, des membres du centre communal d'action sociale et de l'ensemble du personnel communal, que je remercie vivement pour son dévouement, à vous souhaiter une bonne et heureuse année 2020, riche en joie. Que votre santé et celle de vos proches vous permettent de profiter pleinement de la vie en concrétisant vos projets et vos rêves.

Daniel DENIS

## La mairie

Place de l'Abbé de Saint-Pierre  
50330 SAINT-PIERRE- EGLISE

Tél. : 02 33 54 33 09

Fax : 02 33 54 09 75

Email : [mairie@saint-pierre-eglise.fr](mailto:mairie@saint-pierre-eglise.fr)

Site web : [www.saint-pierre-eglise.fr](http://www.saint-pierre-eglise.fr)

Les services administratifs de la mairie sont ouverts :

- Le lundi de 8h à 12h ;
- Du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 15h ;
- Le samedi de 10h à 12h en période scolaire.

La permanence du samedi est systématiquement assurée par un agent municipal et un élu.

Le maire et les adjoints sont également à votre disposition sur rendez-vous.

Le conseil municipal de Saint-Pierre-Eglise se réunit en moyenne 6 à 7 fois par an pour délibérer sur les affaires de la commune (budget, travaux, partenariats...). Ces séances sont publiques et se déroulent au Pôle de proximité, rue de la Boularderie. La date et l'ordre du jour de chaque séance font l'objet d'une information par voie de presse ainsi que par affichage en mairie et sur le panneau lumineux situé dans le bourg.



## LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN CHIFFRES...

# 2019

# 2018

- ETAT-CIVIL
    - 12 naissances hors commune
    - 1 naissance dans la commune
    - 7 mariages
    - 32 décès
  - CARTES D'IDENTITÉ
    - Les cartes d'identité sont désormais délivrées par les mairies de Quettehou ou Cherbourg-en-Cotentin.
  - RECENSEMENT MILITAIRE
    - 19 recensements militaires
  - URBANISME
    - 46 certificats d'urbanisme
    - 19 déclarations préalables
    - 11 permis de construire
- ETAT-CIVIL
    - 11 naissances hors commune
    - 0 naissance dans la commune
    - 8 mariages
    - 25 décès
  - CARTES D'IDENTITÉ
    - Les cartes d'identité sont désormais délivrées par les mairies de Quettehou ou Cherbourg-en-Cotentin.
  - RECENSEMENT MILITAIRE
    - 26 recensements militaires
  - URBANISME
    - 48 certificats d'urbanisme
    - 20 déclarations préalables
    - 9 permis de construire

## Recensement dès 16 ans !

Dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, au consulat ou à l'ambassade de France s'ils résident à l'étranger.

Se munir d'une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) et du livret de famille.

À la suite du recensement, la mairie (ou l'autorité consulaire) délivre **une attestation de recensement, à conserver précieusement** car aucun duplicata ne sera délivré (en cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez).



Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (CAP, BEP, BAC, permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

## Frelons asiatiques



Continuons à être vigilants face aux frelons asiatiques. Si vous êtes concerné par un nid, prévenez la mairie.

Téléphone accueil mairie : 02 33 54 33 09

**NE LE DÉTRUISEZ VOUS-MÊME EN AUCUN CAS !**



Frelon européen

Frelon asiatique

## Projet de référendum

Il vous est possible d'apporter votre soutien à l'organisation d'un référendum sur le statut des aéroports de Paris depuis le 13 juin 2019 et jusqu'au 12 mars 2020.

Pour que le référendum soit organisé, il doit recueillir 4 717 396 signatures de Français inscrits sur les listes électorales.

Il y a plusieurs manières de participer:

- chez soi, sur le site [www.referendum.interieur.gouv.fr](http://www.referendum.interieur.gouv.fr);
- à la mairie, en se connectant sur ce site via un ordinateur qui vous sera mis à disposition ou en remplissant un formulaire spécifique qui sera ensuite enregistré par un agent habilité sur le site dédié.

Il n'est pas nécessaire d'être électeur à SAINT-PIERRE- EGLISE pour utiliser ce service. En revanche, une pièce d'identité avec photographie vous sera demandée.

**N'hésitez pas à vous rendre en mairie, aux heures habituelles d'ouverture, pour demander plus d'information.**

## Prochaines élections municipales

Les dates des élections municipales de 2020 sont fixées au dimanche 15 mars pour le premier tour et au dimanche 22 mars pour le second. Si vous ne pouvez pas vous déplacer à votre bureau de vote le jour des élections, vous avez la possibilité de voter par procuration.



Pour pouvoir voter, un électeur doit avoir au moins 18 ans, être de nationalité française ou avoir la nationalité d'un Etat membre de l'Union européenne, être inscrit sur les listes électorales et jouir de ses droits civils ou politiques. Il est impératif d'être muni de sa carte d'identité.

Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020.

## Un nouveau site internet pour plus de proximité



Le site internet de l'agglomération propose d'accéder facilement aux informations du quotidien. Il permet également de présenter les projets d'envergure menés par la collectivité. Ce nouvel outil devrait permettre d'améliorer l'offre de services aux habitants du territoire, en proposant de nouvelles démarches dématérialisées, notamment via l'utilisation de formulaires en ligne.

[www.lecotentin.fr](http://www.lecotentin.fr) ou [developpement.lecotentin.fr](http://developpement.lecotentin.fr)

## Permanences du conciliateur de justice à la mairie

Monsieur Pierre-Jean COUTURIER, conciliateur de justice, effectue une permanence à la mairie deux fois par mois, le mardi matin de 9h à 12h salle Legoubey (rez-de-chaussée). Il peut également se rendre disponible, sur demande, en-dehors de ces créneaux.



**Permanences du premier semestre 2020 :**

Le 14 janvier	28 janvier	04 février	18 février
10 mars	24 mars	02 avril	15 avril
12 mai	26 mai	09 juin	23 juin

Le conciliateur de justice apporte gratuitement ses conseils aux personnes physiques ou morales désireuses de trouver une solution amiable aux différends qui les opposent à d'autres personnes (problèmes de voisinage, différends entre propriétaires et locataires, différends relatifs à un contrat de travail, litiges de consommation, malfaçons, etc.).

# Bibliothèque

## Horaires d'ouverture :

Mardi : de 10h30 à 11h30 ;  
 Mercredi : de 9h30 à 12h et de 15h à 17h ;  
 Jeudi : de 16h30 à 18h30 ;  
 Samedi : de 10h à 12h.

Ces horaires sont modifiés l'été  
 et pendant les fêtes de fin d'année.

## TARIFS

Droit d'inscription annuel pour les enfants (domiciliés dans la commune ou hors commune) : 3€  
 Droit d'inscription annuel pour les adultes (domiciliés dans la commune) : 7€  
 Droit d'inscription annuel pour les adultes (domiciliés hors commune) : 8€



Les « bébés lecteurs » se poursuivent cette année encore. Une animation de lecture, dédiée aux enfants de 0 à 3 ans, est assurée par Catherine MATELOT. Elle est ouverte sans adhésion ni inscription. Les enfants peuvent être accompagnés de leurs parents ou nounous, pour le temps désiré. Cette belle initiative sensibilise et familiarise l'enfant aux livres et l'aide à développer son langage, sa curiosité et son écoute.

Renseignements au 02 33 23 69 06.

Les usagers et accompagnateurs sont invités à profiter du nouvel espace de convivialité, où café et thé leur sont offerts.



## LOCATION DE SALLE

Réservation de la salle des Grandes Halles auprès de Mme Nadine DENIS, agent municipal au 06 88 83 80 62.

Salles	Utilisateurs	Week-end	Vin d'honneur	Une journée en semaine (du lundi au jeudi)	Location de coupes	Location de vaisselle	Arrhes	Caution (1)
Grandes Halles (avec cuisine)	Commune : habitants et associations (2)	250 €	150 €	108 €	0,20 € par coupe	1,55€ par personne	20% du prix de la location	250 €
	Demi-salle	140 €	84 €	70 €				
	Hors commune : habitants et associations	400 €	200 €	200 €				
	Demi-salle	300 €	150 €	150 €				
	Location pour professionnels (3)	600 €	300 €	300 €				
	Demi-salle	400 €	200 €	200 €				

- (1) En cas de perte de clé ou de dégradation du matériel et de la salle.
- (2) Gratuité pour association de la commune : un week-end par an.
- (3) Possibilité de forfait annuel pour professionnels, créneau de 1h à 3h par semaine : 300 €.



## POLICE

**DDSP** (Direction Départementale de la Sureté Publique)  
de Saint-Lô : 02 33 72 68 00  
Commissariat de Cherbourg : 02 33 88 76 76  
Commissariat de Coutances : 02 33 76 57 57  
Commissariat de Granville : 02 33 91 27 50

## GENDARMERIE

Groupement de la Manche : 02 33 75 50 00  
Compagnie d'Avranches : 02 33 79 48 10  
Compagnie de Cherbourg : 02 33 88 74 10  
Compagnie de Saint-Lô : 02 33 75 50 00  
Compagnie de Coutances : 02 33 76 12 70

## CONSEIL DEPARTEMENTAL

Standard 02.33.65.55.50

## D.D.P.P

(Direction Départementale de la Protection des Populations)  
Standard 02 33 72 60 70

## A.R.S (Agence Régionale de Santé)

Standard 02.33.06.56.56

## D.D.C.S (Direction Départementale de la Cohésion Sociale)

Standard (jusqu'au 13/07) : 02 33 77 14 20  
Standard (à partir du 15/07) : 02 50 71 50 00  
Téléphone d'urgence (24H/24) : 06 25 41 21 66

**MAIRIE** de Saint-Pierre-Eglise : 02 33 54 33 09

**SAMU** : 15 (112 d'un portable)

**POMPIERS** : 18 (112 d'un portable)

**POLICE** : 17

**GENDARMERIE** (Saint-Pierre-Eglise) : 02 33 88 42 60

**Dr LETERTRE-CHOPARD** (Saint-Pierre-Eglise) : 02 33 54 30 05

**Dr LAUNEY** (Saint-Pierre-Eglise) : 02 33 54 32 06

**Dentiste Dr LEGRAND** (Réthoville) : 02 33 54 49 31

**CABINET MEDICAL** (Fermanville) : 02 33 44 12 13

**Docteurs CHOLET, LECOQ ou DRAGOMIR.**

## AMBULANCES DAVODET :

(Saint-Pierre-Eglise) : 02 33 54 38 97

## CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN

Cherbourg & Valognes : 02 33 20 70 00

## POLYCLINIQUE DU COTENTIN

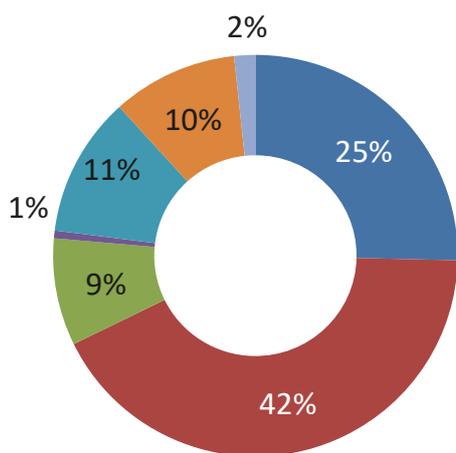
Accueil : 02 33 78 50 50

## CENTRE ANTI-POISON

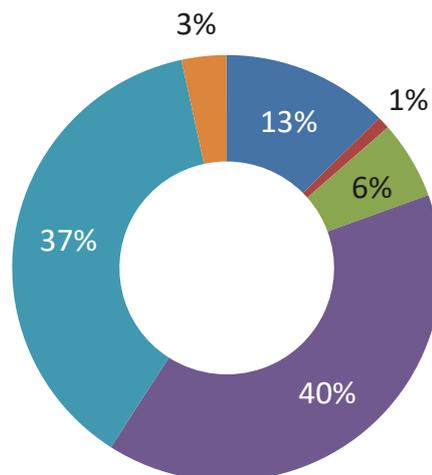
Rouen : 02 35 88 44 00

Rennes : 02 99 59 22 22

# BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2019



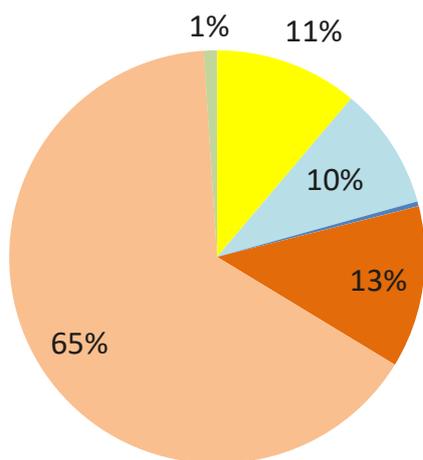
Total : 1 609 241 €



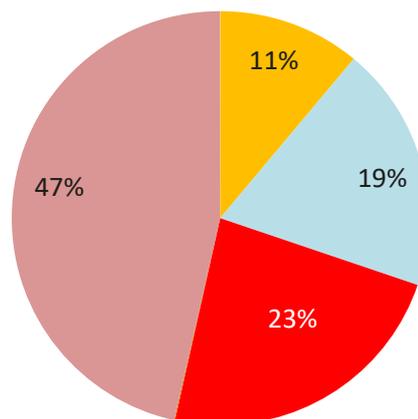
- Charges générales : 408 190 €
- Charges de personnel : 681 930 €
- Virement à la section investissement : 139 000 €**
- Charges financières : 10 000 €
- Charges exceptionnelles : 181 266 €
- Charges de gestion courante : 161 696 €
- Divers : 27 159 €

- Excédent antérieur : 202 346 €
- Baisse des charges : 15 200 €
- Produits des services : 95 350 €
- Impôts et taxes : 637 820 €
- Dotations, participations et subventions : 603 875 €
- Autres produits de gestion courante : 54 500 €
- Produits exceptionnels : 150 €

# BUDGET D'INVESTISSEMENT 2019



Total : 1 256 542 €



- Solde d'exécution d'investissement : 139 743 €
- Remboursement d'emprunts : 119 989 €**
- Immobilisations incorporelles : 4600 €
- Immobilisations corporelles : 159 388 €
- Immobilisations en cours : 819 925 €
- Dépenses imprévues : 12 897 €

- Virement de la section fonctionnement : 139 000 €**
- Dotations diverses : 240 801 €
- Emprunts et dettes assimilées : 292 000 €
- Divers : 292 000 €
- Subvention d'investissement : 583 741 €

# CIVISME

Le terme « **civisme** » désigne le respect du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit et de ses conventions, notamment sa loi.

Chaque personne peut, à son niveau, contribuer à l'amélioration de notre cadre de vie à tous : en conservant ses mégots de cigarettes, en ramassant les crottes de son chien, en arrachant l'herbe le long de la façade de sa maison, en balayant son trottoir, en n'entreposant ses poubelles (idéalement dans un conteneur ménager) qu'à partir de 20h la veille du ramassage...



Pour bien vivre ensemble, soyons attentifs au comportement de nos animaux domestiques, qui peut parfois être source de tension et de conflit de voisinage, notamment les aboiements incessants la nuit ou le jour...

Rappelons qu'il est interdit de nourrir les animaux errants, pour éviter leur prolifération et pour des raisons d'hygiène et de salubrité.

La vie en communauté implique aussi l'application de quelques règles simples au volant, telles que :



Le respect du code de la route et du stationnement, lequel est interdit sur les trottoirs et les lignes jaunes.



Le respect de la limite des 15 minutes sur les arrêts-minute.



L'observation des limitations de vitesse dans le bourg et les hameaux.

😊 *La courtoisie en toutes circonstances.*



## *Déjections canines*

Des sacs sont à disposition :

- au square des P'tits loups,
- rue du Calvaire,
- rue du Général de Gaulle,
- place de l'Abbé de Saint-Pierre,
- rue du Maréchal Leclerc.



## ■ *Déchets ménagers*

- Des conteneurs pour sacs poubelles sont à disposition près de l'atelier municipal
- Des conteneurs pour le tri des déchets existent rue Général de Gaulle, rue Flandres-Dunkerque, rue des Trois princesses et sur le parking du 8 Mai
- Les encombrants sont ramassés une fois par an par des bénévoles du CCAS pour les personnes seules, isolées ou sans moyen de locomotion
- Une déchetterie intercommunale aux normes a été aménagée à Varouville

**Nous vous rappelons que tout dépôt de déchets autour des conteneurs de tri est formellement interdit.**

**Enfin, un arrêté préfectoral établit des horaires à respecter pour les travaux de bricolage ou de jardinage :**  
les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;  
les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;  
les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

## ■ *Dégradation du mobilier urbain : qui casse paie !*

Les structures de jeux, abribus, bancs, etc... sont des biens publics dont la dégradation entraîne un coût important pour la collectivité et constitue une infraction pénale (**articles 322-1 à 322-3 du code pénal**).

## LE TRIDENT



La commune a conclu pour la deuxième année consécutive un partenariat avec le Trident, scène nationale de Cherbourg-en-Cotentin. Dans ce cadre, plusieurs spectacles ont été ou seront présentés à Saint-Pierre-Eglise. Pour d'autres, un système de navettes par bus vers Cherbourg a été mis en place.

### *Spectacles présentés à Saint-Pierre-Eglise en 2020 :*

**LE MARIAGE FORCE** : samedi 28 mars dans les Grandes Halles à 20h30  
**JHEUHAIR** : jeudi 30 mai à la salle socioculturelle à 20h

### *Spectacles présentés à Cherbourg (avec navette en bus) en 2020 :*

**LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD** : vendredi 7 février à 20h30 à l'Italienne (tarif réduit 12 euros).  
**LA FORET DES FABLES** : vendredi 3 avril à 20h30 à l'Italienne (tarif réduit 12 euros).

*Les inscriptions aux spectacles et aux bus pourront s'effectuer soit auprès du Trident, soit auprès de la bibliothèque de Saint-Pierre-Eglise, partenaire de ce projet.*

**Une visite du théâtre à l'italienne animée par des comédiens du collectif «Le Poney» est prévue le 25 avril 2020 de 14h à 16h (4 € par personne).**

Renseignements auprès de la bibliothèque municipale, tél. : 02 33 23 69 06 ou du Trident, tél. : 02 33 88 55 55.

## Travaux réalisés par nos services techniques



Parking Avenard



Nouvelle aire de camping-cars

Les problèmes de circulation et de stationnement des camping-cars dans le centre bourg, notamment les jours de marché, nous ont amenés à déplacer l'aire de services qui leur est réservée. Cet équipement, non loin du centre-bourg, semble donner entière satisfaction à ses utilisateurs et devrait favoriser le développement touristique de la commune.

Merci à l'équipe technique municipale, dont le savoir-faire permet d'effectuer, sans intervention externe, de nombreux travaux d'entretien courant de voirie, espaces verts et de bâtiments communaux, sans oublier tous les services et dépannages qui facilitent la vie de tous au quotidien. Des travaux plus importants tels que la mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) de certains bâtiments ont ainsi pu être réalisés à moindre coût.



Hameau d'Etetneville

### NB

Les herbicides ne sont plus utilisés dans les espaces publics, ce qui augmente la charge de travail de l'équipe. Merci aux riverains qui contribuent au bien vivre ensemble en nettoyant le pied de mur de leur façade et la partie de trottoir attenante à leur propriété.

## Voirie

Le diagnostic conduit par la Communauté d'agglomération sur deux années concernant les réseaux eaux usées-eau potable est en cours. Pour cette raison, seules des réfections urgentes ont été réalisées cette année.

## ■ Sécurité routière



Plusieurs réunions de quartier ont été organisées cette année afin d'échanger sur les questions de sécurité routière. Ce type de réunion permet à chacun de s'exprimer et apporter des idées d'amélioration. Cette année ce sont les riverains de la rue de l'Eglise, de la rue de Gaulle et de la Boularderie qui y ont participé.

Pour sécuriser le déplacement des piétons et en concertation avec l'Agence technique, un casse-vitesse est en cours de réalisation rue de la Biretterie et deux sont en projet rue de l'Eglise.

## ■ Accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite (PMR)

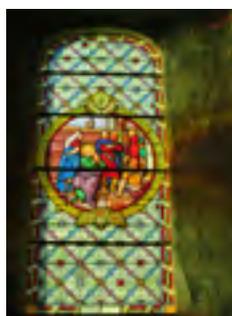
Les travaux validés dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) avancent bien. Cette année, les employés municipaux ont rendu la salle de tennis accessible. Deux derniers bâtiments communaux doivent encore être mis en conformité : l'école primaire, pour laquelle des travaux seront effectués en 2021 et la salle omnisports, prochainement rénovée.

## ■ Patrimoine



Lavoir de la chasse de Raffoville

En partenariat avec l'Association pour la Valorisation du Patrimoine Saint-Pierrais, la rénovation complète du lavoir de la chasse de Raffoville a été réalisée.



## ■ Vitraux de l'église

Après une première tranche réalisée en 2017 avec la participation de l'Association pour la Valorisation du Patrimoine Saint-Pierrais, la restauration de 5 autres verrières a été achevée en 2019.

Ces travaux, très spécifiques, ont été réalisés par un artisan spécialisé.



## ■ Fibre optique

Le déploiement de la fibre optique est en cours dans la commune. Les travaux sont réalisés par zones et selon un calendrier déterminés par Manche Numérique. Ils permettent, dès maintenant, à tout un secteur d'accéder au très haut débit internet.

Le plan du réseau est consultable sur le site internet de la commune, rubrique « Actualités ».

## ■ Salle omnisports

La rénovation de la salle des fêtes, qui est maintenant bien engagée, est subventionnée à 80%. Ce taux élevé de cofinancements permet d'envisager dès maintenant la nécessaire réfection de la salle omnisports. Toutes les idées étant bienvenues, les besoins des différents utilisateurs ont été recueillis.

Il s'avère que la commune possède déjà des équipements sportifs de bonne qualité, une salle de convivialité et bientôt une salle culturelle. Elle a maintenant besoin d'un endroit qui pourra accueillir dans les meilleures conditions d'autres types de manifestations comme des expositions, marchés thématiques, kermesses, actions caritatives etc....

La commune a procédé au recrutement d'un maître d'œuvre et c'est avec son appui que seront étudiés les moyens d'assurer la polyvalence de cette salle.

Comme pour la salle culturelle, la commune se rapprochera de différents organismes et collectivités afin de mettre en place des partenariats actifs et cofinancements.

## Transformation de la salle des fêtes en salle culturelle : c'est parti pour les travaux!

Depuis la mi-août, les Saint-Pierrais peuvent observer des va-et-vient quotidiens d'engins et de camions chargés de gravats et matériaux divers à proximité de la mairie. Le chantier de transformation de la salle des fêtes en salle culturelle a commencé. Il fait intervenir une quinzaine de corps de métiers, orchestrés par un architecte maître d'œuvre. Trois entreprises locales ont répondu à l'appel d'offres et ont obtenu les lots démolition, maçonnerie et menuiserie.

Après la démolition de la majorité des cloisons internes et de l'ancienne dalle, des galeries ont été creusées dans le sol afin de permettre l'installation d'un nouveau système de chauffage par pompe à chaleur. Après avoir coulé une nouvelle dalle, en novembre, les artisans ont entrepris l'isolation et le doublage des murs.

Le gros œuvre se poursuit actuellement par la pose des menuiseries extérieures et intérieures. Suivront les travaux de plomberie, électricité et peinture. Le chantier devrait s'achever au cours de l'été 2020 avec l'installation du matériel scénique et de gradins mobiles rétractables.

L'ouverture de la salle rénovée est prévue pour l'été 2020.

**Plus d'informations sur le site internet de la commune, [www.saint-pierre-eglise.fr](http://www.saint-pierre-eglise.fr), rubrique « Grands projets ».**



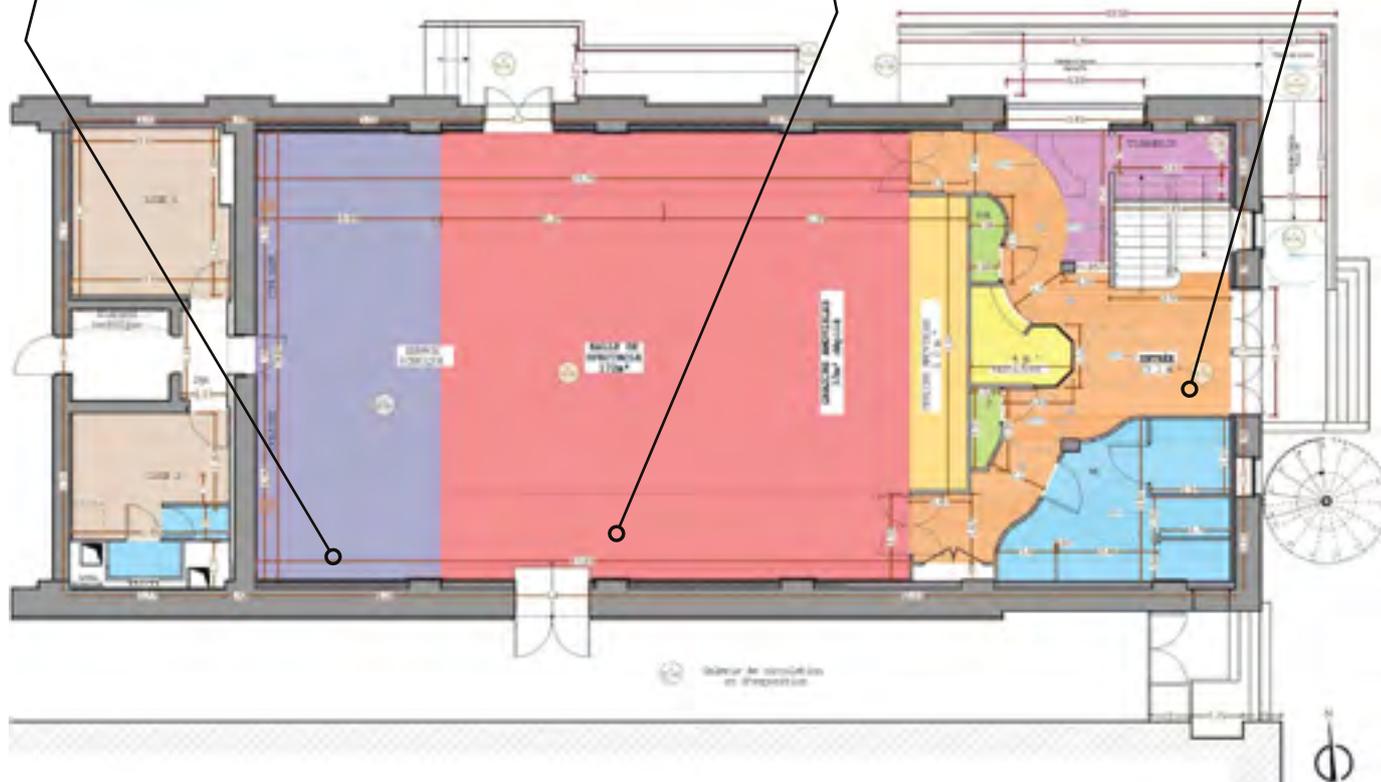
Préparation des réseaux



Début des travaux d'isolation



Futur espace d'accueil



Plan du rez-de-chaussée de la future salle culturelle. A l'étage, la tribune sera conservée et rénovée pour accueillir 49 spectateurs et la régie son et lumière.

## ■ *le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)*

Le PLUi formalise un projet de territoire transversal et global pour les décennies à venir. C'est un document unique qui régit le droit des sols de chaque parcelle, publique ou privée. Il remplacera à terme l'ensemble des documents d'urbanisme communaux existants.

Il répond aux questions suivantes :

*Où construire ?*

*Quoi construire ?*

*Quelles sont les conditions de construction ?*

*Quels sont les sites protégés ?*



*Quelle hauteur maximale ?*



*Quelle destination est autorisée ?*



*Quel % minimum d'espaces verts ?*



*Combien de places de stationnement exigées ?*

Il permet de prendre en compte les thématiques suivantes :





Depuis le 1er janvier 2018, le Plan Local d'Urbanisme est de compétence intercommunale. Pour la Communauté d'Agglomération Le Cotentin, le territoire est décomposé en 7 PLU infracommunautaires :

- 1 - Le PLUI Cœur Cotentin
- 2 - Le PLUI Nord Cotentin
- 3 - Le PLUI Sud cotentin
- 4 - Le PLUI Doves Divettes
- 5 - Le PLUI La Hague
- 6 - Le PLUI Les Pieux
- 7 - Le PLUI Est Cotentin

Notre commune fait partie du PLU infracommunautaire Est Cotentin. Celui-ci comprend les ex-communautés de communes de Saint-Pierre-Eglise, du Val de Saire et de Montebourg.

L'élaboration du PLUi se décompose en plusieurs phases :



Nous sommes actuellement dans la phase du diagnostic. Cette phase a pour objectif d'établir un état de l'existant et de définir les besoins des communes et du monde agricole, dans un souci de cohérence territoriale.

LE CALENDRIER	2019												2020		
	Mar	Avr	Mai	Jui	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar		
Phase 1 : Analyse territoriale	●	●	●	●	●		●	●	●			●	●		

- Réunion technique
- Entretiens stratégiques avec les personnes ressources
- Comité de suivi
- 1er comité de suivi
- Ateliers de travail thématiques (x3) avec les élus
- Comité de pilotage
- Visites de terrain
- Permanence sur le potentiel foncier

## École maternelle

En février 2019, la salle de garderie de l'école maternelle a bénéficié de travaux. Le plafond a été abaissé pour une meilleure acoustique. Les murs ont été repeints, les fenêtres ont été changées.

Cette salle est aussi utilisée sur le temps scolaire pour des ateliers de travail en sous-groupes d'élèves.



## École primaire

Dans le cadre d'un appel à projets de l'académie de Caen intitulé « Ecoles numériques innovantes et ruralité », la commune s'est portée candidate pour doter l'école primaire d'appareils numériques à usage pédagogique. L'ambition de cet appel à projets est d'accompagner les territoires ruraux dans le développement des usages du numérique, en tenant compte de leurs diversité et singularité. Cette initiative profite également aux équipes pédagogiques et éducatives et contribue à la réussite scolaire en milieu rural. Il s'agit aussi d'assurer une continuité entre les pratiques de l'école et du collège.

Le projet présenté par Saint-Pierre-Eglise a été retenu par l'Inspection académique. Ainsi, à la rentrée 2019 une mallette contenant 20 tablettes numériques a été mise à disposition de l'équipe enseignante, ainsi que 6 visualiseurs.

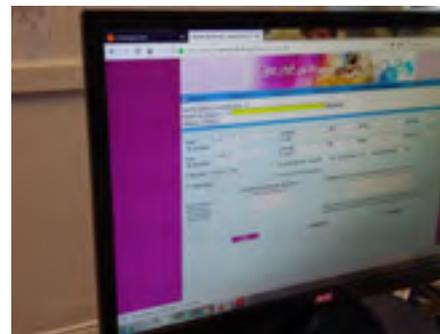


A l'automne 2019, deux portes extérieures usagées ont dû être remplacées pour assurer une meilleure sécurité et un gain énergétique dans une salle de classe.

## Cantine

Afin d'optimiser le pointage et la gestion des rationnaires, un logiciel de gestion a été acquis pour la rentrée 2019. Ce nouvel outil permet d'apporter de la flexibilité dans la réservation des repas par les familles. Il est plus fonctionnel pour les agents municipaux car il permet de visualiser plus rapidement les effectifs et d'adapter au mieux les commandes de repas auprès du collège.

Il émet une facturation directement en lien avec la trésorerie.



## Logement privé : investir pour réduire la facture de chauffage



Jusqu'en novembre 2020, le Département de la Manche met en œuvre un Programme d'Intérêt Général (PIG) de lutte contre la précarité énergétique. Un opérateur (CDHAT, Centre de Développement pour l'Habitat et l'Aménagement du Territoire) assure une permanence locale pour renseigner sur **les aides publiques destinées aux propriétaires qui souhaitent améliorer la performance énergétique de leur résidence principale ou d'un logement locatif.**

Les travaux de remplacement du mode de chauffage, d'isolation de parois opaques et/ou vitrées ou de mise en place de système de ventilation peuvent donner lieu à différentes aides financières sous conditions. N'hésitez pas à contacter l'opérateur pour tout renseignement, avant de démarrer les travaux.

**La permanence a lieu les 1er vendredis des mois pairs de 9h à 12h au Pôle de proximité, la Boularderie à Saint-Pierre-Eglise.**

# SOCIAL

## Forum dépendance

Le 19 septembre 2019, en collaboration avec la compagnie AXA, **la municipalité a invité des acteurs locaux et professionnels de la dépendance** à présenter à la population les **démarches et les outils juridiques** qui peuvent être mis en place pour prévenir des situations délicates. Mme Tiphaigne, du centre médico-social de Cherbourg, est venue présenter l'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie). Mme Le Bihain a parlé de l'ERAD, service qui accompagne les familles employeurs de personnel à domicile, afin de faciliter les démarches administratives. Maître Blestel est venue expliquer ce qu'est un mandat de protection futur. M. Vincendeau, directeur de la résidence L'Espérance de Saint-Pierre-Eglise, a présenté le service de jour itinérant, mis en place depuis quelques mois à l'EHPAD. Il permet d'accueillir en journée des personnes non résidentes mais qui connaissent certains troubles et soulage les aidants sur la journée. Enfin Mme Castelein, présidente de la commission de la transformation de l'offre médico-sociale au Département, a présenté la politique départementale sur la question de la dépendance.

Le forum a également pu compter sur la participation de nombreux exposants :

- Pour Naturellement Soi, Mme Frigot, socio-coiffeuse, a présenté ses prestations en faveur des personnes recherchant des soins naturels.
- Mme Le Barbey, hypnothérapeute, a exposé sa méthode de soins par l'hypnose de certaines pathologies.
- Le forum a également bénéficié de la participation de Présence Verte, spécialiste des appareils de téléassistance, de l'ADMR qui propose un service d'aide à domicile et du CDHAT. Celui-ci a une mission d'information sur les aides financières publiques destinées aux travaux qui favorisent le maintien à domicile.



## Centre communal d'action sociale de Saint-Pierre-Eglise

Lorsque les familles ou personnes seules sont à la recherche d'informations ou d'aides à caractère social, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est souvent la première adresse.

Il est géré par un conseil d'administration, présidé par le maire. Ce conseil d'administration est composé, pour moitié, d'élus de la commune et pour moitié de personnes nommées pour leurs compétences dans le domaine social (aide alimentaire, insertion, dépendance...).

### Qui sont les membres du conseil d'administration du CCAS de Saint-Pierre-Eglise ?

**Président :** M. Daniel Denis, maire

**Vice-présidente :** Mme Priscilla Lopez, conseillère municipale

#### Membres élus par le conseil municipal :

M. Rémy Travers  
Mme Isabelle Mabire  
M. Roland Guérard  
M. Stéphane Le Baron  
Mme Annick Grossin

#### Membres nommé par le maire pour leur compétence :

Mme Annick Anthouard  
Mme Micheline Bourdet  
Mme Raymonde Damoisy  
Mme Marie-Christine Sauvey  
M. Pierre Chanson  
M. Luc Dujardin

### Quel est le rôle du CCAS ?

En plus d'être gestionnaire de l'EHPAD « l'Espérance » depuis 2018, le CCAS assure des missions d'écoute, d'orientation et de conseil pour les personnes qui se trouvent en difficulté financière ou sociale. Il propose aussi, dans les cas les plus difficiles ou les situations d'urgence, un soutien financier sous forme de bons alimentaires ou d'aides au paiement de factures (énergie, etc).



### Quels ont été les événements marquants de l'année 2019 ?

**BANQUE ALIMENTAIRE** - Collecte annuelle d'automne  
**PANIER DU VAL DE SAIRE** - Relais de la banque alimentaire de la Manche

Novembre et décembre

Des jouets offerts aux enfants des familles les plus modestes.

19/12/2019

NOVEMBRE

23/11/2019

Ramassage des encombrants pour les personnes, seules, isolées ou sans moyen de transport.



Spectacle du goûter de Noël 2019

DÉCEMBRE

14/12/2019

Spectacle et goûter de Noël proposés par la mairie, le CCAS et le comité des fêtes.



## *La résidence pour personnes âgées dépendantes «L'Espérance»*

ECHANGE AVEC GAËL VINCENDEAU, DIRECTEUR DE L'EHPAD

### *Combien y a-t-il de résidents à l'EHPAD ?*

La résidence accueille en son sein 68 personnes âgées dépendantes. Une équipe composée de 50 agents veille chaque jour à assurer une qualité de vie chaleureuse, paisible et une qualité de soins exigeante.

### *Quels sont les différents services proposés ?*

Nous proposons 3 types d'accueil : de l'hébergement permanent, de l'hébergement temporaire (jusque 3 mois) et de l'accueil de jour (le lundi et le jeudi à Saint-Pierre-Eglise, pour des personnes de plus de 60 ans vivant à domicile et rencontrant des troubles cognitifs).

### *Les résidents participent-ils à la vie de l'établissement ?*

Nous mettons un point d'honneur à ce que les personnes qui le souhaitent et le peuvent s'investissent dans les décisions qui concernent l'EHPAD. Nous organisons plusieurs fois par an un conseil de vie sociale (qui aborde tous les sujets liés à la vie dans la résidence) où siègent des représentants des résidents. De plus, tous les 2 mois, nous organisons un comité de vie où le directeur et l'animatrice échangent avec les résidents sur tous les sujets qu'ils souhaitent aborder (les animations, les repas, les petits problèmes du quotidien...). Des enquêtes de satisfaction sont transmises régulièrement afin de jauger la satisfaction générale et recueillir les éventuelles doléances.

### *Proposez-vous des animations ?*

Nous proposons des animations tous les après-midis, du lundi au vendredi. Depuis quelques mois, nous développons des ateliers « cuisine » le vendredi matin : des résidents volontaires ont la possibilité de préparer leur repas pour le déjeuner. Grâce à nos bénévoles, nous avons aussi la possibilité de proposer régulièrement des sorties. En 2019, le SAG (secteur d'action gérontologique) de Quettehou a offert à la résidence un vélo-pousseur : cet engin, à disposition des familles et visiteurs, est confectionné avec un kit qui permet d'adapter un vélo à un fauteuil roulant. Cela permet aux personnes à mobilité réduite de profiter des joies du vélo, sans faire d'effort. Enfin, les partenariats avec le Relais d'Assistants Maternelle (RAM) du Pôle de proximité et la bibliothèque municipale (lecture à voix haute et prêt de livres) sont des vraies réussites.



Après-midi pétanque  
au phare de Gatteville



Animation florale à la résidence  
Embellissement de la terrasse



Inauguration vélo-pousseur

## Quels ont été les moments forts de 2019 ?

Il y a d'abord eu les olympiades organisées le 22 mai. Sous l'impulsion des élus du CCAS, l'équipe de la résidence et le centre socioculturel ont coorganisé un très bel après-midi intergénérationnel entre les résidents et les enfants du centre de loisirs. Les équipes composées de résidents et d'enfants ont participé à de multiples jeux et ont pris du plaisir à s'amuser ensemble.

Aussi, le spectacle du RAM du 2 juillet restera un souvenir mémorable pour nos résidents. L'animatrice du RAM, Madame Angélique Lerevert, a eu la gentillesse d'inviter la résidence à participer au spectacle prévu avec l'artiste local Monsieur Ribouldingue et les enfants. Les résidents ont donc participé au spectacle, mais aussi aux répétitions qui se déroulaient à l'EHPAD ou au centre socioculturel. Un vrai moment de plaisir et de partage !



## Quels sont les projets pour 2020 ?

Le 18 décembre 1999, les agents et les résidents de l'époque découvraient cette nouvelle résidence, l'EHPAD a donc 20 ans. Nous fêterons donc dignement cet anniversaire avec des animations tout au long de l'année 2020. Mais un établissement qui a 20 ans a aussi besoin d'être réhabilité. Nous avons plusieurs projets et nous démarrerons le travail avec un architecte dès le début de l'année afin d'améliorer autant que possible le confort de nos résidents.

Rappel des horaires d'ouverture du secrétariat :  
du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30  
Tél. : 02.33.54.33.58  
Courriel : [mr.esperance@orange.fr](mailto:mr.esperance@orange.fr)



# RÉTROSPECTIVE 2019 EN IMAGES

## *le 23 janvier : pot du marché municipal et vœux au personnel communal*



## *le 15 février : le grand débat national*

Vendredi 15 février au soir, dans les Grandes Halles, Monsieur le Maire et des conseillers municipaux avaient convié les habitants à participer à un forum citoyen dans le cadre du « Grand débat national ».

Plus de 140 personnes ont participé à ce débat. Parmi elles, figuraient de nombreux élus dont Madame Sonia KRIMI, députée, Monsieur David MARGUERITTE, vice-président de la région, Monsieur Hubert LEFEVRE, président de l'Association des Maires Ruraux de la Manche ainsi que plusieurs maires et conseillers de notre canton. Bon nombre de bénévoles d'associations et habitants ont également enrichi la discussion.

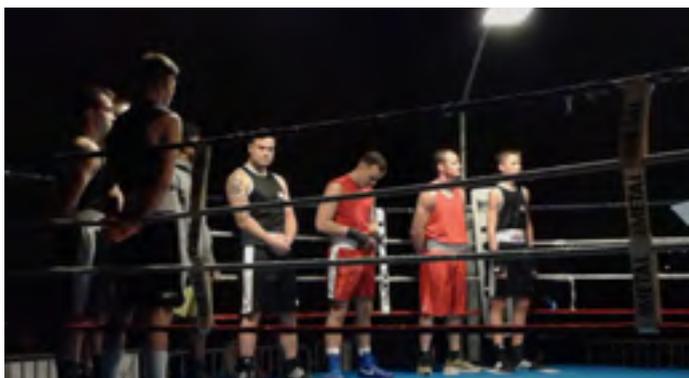
Les sujets débattus portaient principalement sur les thèmes suivants : l'organisation de l'Etat et des services publics, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté, la transition écologique.

D'autres sujets se sont invités dans le débat mais toujours dans le respect de la démocratie, du pluralisme et de laïcité.

Un compte-rendu de cette soirée de deux heures de débats a été transmis à la plateforme du « Grand débat national » et affiché en mairie. Il est toujours disponible sur le site internet de la commune, rubrique « Actualités ».



*le 2 mars : gala de boxe au complexe sportif des Follières*



*le 30 mars : aux urnes, citoyens !  
Cérémonie de la citoyenneté pour les nouveaux électeurs*



*du 9 au 18 avril : le jeu à l'honneur de  
la 9<sup>ème</sup> édition du salon des Cascades*



*les 26 et 27 avril : les Pot'iront se partagent « l'héritage diabolique de tata Odette »*



## le 14 juin : fête de la musique



## 75<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération

Cette année, la municipalité a souhaité s'associer au département de la Manche pour célébrer le 75<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération. Ainsi tout au long du mois de juin, de nombreuses animations ont rendu hommage à cet événement.



- Le 8 juin s'est joué au stade de la Masse un match de football « de la liberté FRANCE/USA » organisé par AS Pointe Cotentin et soutenu par la mairie, le département, le comité des fêtes et l'Association pour la Valorisation du Patrimoine Saint-Pierrais. Un grand moment de fête et de mémoire devant un public nombreux.

- Du 14 au 18 juin, au Pôle de proximité, était présentée une exposition « Le rôle de la résistance dans la bataille de Normandie » par l'association Histoire(s) de mémoire.

- Le 19 juin une conférence au pôle proximité a été donnée par M. Quéstel, historien et fils de résistant.

- Du 21 au 25 juin aux Grandes Halles, l'association Histoire(s) de mémoire a présenté une exposition « Vers la victoire-la France au combat ».

- Du 22 au 23 juin, la visite de deux blockhaus de la base de radionavigation Erika 2, proposée par M. Gaubens, a attiré 500 personnes.



- Le 23 juin, une cérémonie au monument aux morts a rassemblé un public nombreux, dont des personnalités et porte-drapeaux venus commémorer la libération de Saint-Pierre-Eglise le 23 juin 1944. A l'issue de cette célébration, les enfants nous ont gratifiés d'un lâcher de colombes, symbole de la paix.



● A ce devoir de mémoire se sont ajoutées des manifestations plus festives destinées à faire (re)découvrir aux visiteurs d'autres aspects de cette époque.

Ainsi, deux expositions consacrées aux véhicules anciens étaient organisées sur la place centrale :

- une exposition de véhicules militaires américains, proposée par les associations ANCM44 et Cherbourg 44 ainsi que d'autres passionnés, avec la participation de Sergio Allegre ;
  - une exposition de motos anciennes présentée par l'association « Les vieux pistons du Cotentin ».
- Elles ont permis aux nombreux badauds de déambuler aux sons des concerts de « Sam et Pat », (offert par l'Association pour la Valorisation du Patrimoine Saint-Pierrais) et des « Pétasses à mules » avec leur répertoire de chansons d'après-guerre.



## *le 10 juillet : étape à Saint-Pierre-Eglise pour la caravane de l'Odyssée de l'espoir*

La caravane de l'Odyssée de l'espoir est constituée de 55 cyclistes, dont une dizaine est en situation de handicap. Son objectif est de permettre à ces personnes de continuer à pouvoir se déplacer à vélo.



## *le 7 juillet : la p'tite St-Pierre*



*le 4 août : la grand' St-Pierre*



*du 3 juillet au 17 août : les Terrasses de l'été et leurs concerts gratuits*



*le 23 août : découverte de l'athlétisme dans ta ville - club de Jourlaville*



*le 10 octobre : le « café pailles », organisé avec le Trident, donne la parole à des exploitants passionnés*



*le 15 octobre : soirée conte dédiée à l'agriculture aujourd'hui : « Jean des buissons »*



*le 17 novembre : repas des aînés*



# Les cérémonies mémorielles



**Le 19 mars : fin de la guerre d'Algérie**



**Le 8 mai : fin de la seconde guerre mondiale**



**Le 23 juin : libération de Saint-Pierre-Eglise**



**Le 11 novembre : armistice de 1918.**



Avec un rythme d'environ un conseil municipal par trimestre Saint Pierre Eglise dénote avec ce qui est observé dans la plupart des municipalités (un conseil par mois). Les ordres du jour y sont réduits au minimum, et la durée des séances fond d'année en année. C'est dire que l'on y débat peu et que le conseil s'apparente à une chambre d'enregistrement de décisions trop peu réfléchies et trop peu discutées en amont. Un exemple avec le providentiel contrat de territoire signé avec le département : mettre aux normes et en sécurité la salle omnisports et rénover profondément la salle des fêtes sont bien des chantiers qu'il fallait réaliser dans cette mandature (nous étions d'ailleurs les seuls à en être persuadés il y a 6 ans), mais une réflexion en amont au sein du conseil et appuyée par des concertations avec la population aurait permis d'éviter de s'engager d'abord dans le projet de réaménagement d'une 3<sup>ème</sup> salle de sports évidemment peu utile, avant de faire machine arrière pour la transformer en salle polyvalente associative, alors que nous disposons déjà d'un espace socioculturel communautaire ouvert aux associations. Nous craignons la redondance d'infrastructures qui conduisent naturellement à un accroissement du budget de fonctionnement alors que la commune peine déjà à entretenir l'existant. Les travaux de celle-ci n'étant pas subventionnés, l'addition sera à n'en pas douter très lourde... Lourde aussi sera l'addition de la rénovation de la salle des fêtes. Nous avons exprimé notre inquiétude il y a un an quant au risque de dépassement de budget, la réalité nous donne aujourd'hui raison. En quelques mois le montant des travaux est passé de 250 000€ à environ 800 000€ sans compter les plus-values qui commencent à tomber, et le chantier est loin d'être terminé... N'en doutons pas, c'est bien la part de financement par la commune qui va flamber. Plus inquiétante encore est l'absence de réflexion structurée et de perspective sur l'utilisation du futur théâtre. Sera-t-elle à la hauteur de l'investissement consenti ? Quant au budget de fonctionnement de cette nouvelle salle, qu'il faudra bien assumer au fil des années, nos questions restent pour l'instant sans réponse... Pendant ce temps dans la commune chacun peut constater que la voirie continue à se détériorer, que les hameaux sont toujours oubliés, et que la propreté de la commune laisse toujours à désirer... Le dernier dossier important de la mandature est l'engagement dans la modification du P.L.U. qui fixe les axes de développement de notre commune. C'est un dossier là encore essentiel, qui mériterait concertation, réflexion sur le long terme, et débat citoyen. Pouvons-nous encore y croire ?

**Annick GROSSIN, Eric BUHOT et Rémy SALLEY, conseillers municipaux.**

## CAC LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LE COTENTIN

Le 1er janvier 2017, la Communauté d'agglomération Le Cotentin est née.

C'est une configuration inédite dotée de fondations solides qui regroupe 132 communes et compte plus de 185 000 habitants.

Pour être au service des habitants du territoire, des transformations institutionnelles profondes ont été décidées. Un service commun composé des 14 communes de notre Pôle de proximité a été créé. Il gère les nouvelles compétences rétrocédées aux communes comme la petite enfance et la jeunesse.

Au Pôle de proximité, qui propose de nombreux services, ce souci permanent de l'intérêt général permet de garantir que les administrés ne se sentent pas isolés et profitent des aménagements nécessaires dans leur vie quotidienne, comme par exemple du nouvel Espace socioculturel des Follières.

La Communauté d'agglomération a instauré un fonds de concours sur 3 années en faveur des investissements communaux. Comme vous l'avez remarqué, les projets éligibles à ce fonds permettent aux communes de se développer et d'être plus attractives.

Je remercie tous les agents communautaires de nos différents services de l'excellent travail effectué. Continuons à bâtir cette belle agglomération en nous retrouvant dans les valeurs essentielles d'équité, de solidarité et de partage.

Mesdames, Messieurs, je vous souhaite une excellente année 2020.



Daniel DENIS  
Président du pôle de proximité  
de SAINT-PIERRE-EGLISE

<i>Année 2014</i>	<i>Année 2015</i>
<p>Séance du 06 février Séance du 27 février Séance du 29 mars Séance du 10 avril Séance du 29 avril Séance du 08 juillet Séance du 23 septembre Séance du 10 décembre</p> <p><b>69 délibérations</b></p>	<p>Séance du 27 janvier Séance du 26 mars Séance du 28 mai Séance du 26 août Séance du 19 octobre Séance du 30 novembre Séance du 21 décembre</p> <p><b>66 délibérations</b></p>
<i>Année 2016</i>	<i>Année 2017</i>
<p>Séance du 27 janvier Séance du 30 mars Séance du 12 mai Séance du 23 juin Séance du 08 septembre Séance du 01 décembre Séance du 21 décembre</p> <p><b>46 délibérations</b></p>	<p>Séance du 30 janvier Séance du 08 avril Séance du 30 juin Séance du 05 septembre Séance du 08 novembre Séance du 11 décembre</p> <p><b>55 délibérations</b></p>
<i>Année 2018</i>	<i>Année 2019</i>
<p>Séance du 14 mars Séance du 05 avril Séance du 20 juin Séance du 19 septembre Séance du 28 septembre Séance du 17 décembre</p> <p><b>55 délibérations</b></p>	<p>Séance du 14 mars Séance du 08 avril Séance du 02 mai Séance du 24 juin Séance du 23 septembre Séance du 02 décembre Séance du 18 décembre</p> <p><b>53 délibérations</b></p>

41 séances en 6 ans, soit 6 à 7 séances en moyenne par an et 344 délibérations prises depuis 2014.

# Rétrospective du 75<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération

